

Effets des indications géographiques sur la diversification des exploitations et la durabilité des territoires

11 juillet 2024

Des chercheurs d'Inrae et de l'Ensat ont publié en mai 2024 un article, dans la revue *Innovations Agronomiques*, sur les effets des indications géographiques (IG) sur la diversification des activités agricoles dans les territoires. Il reprend les principaux éléments d'une intervention présentée au carrefour de l'innovation agronomique de novembre 2023.

La première partie concerne l'impact des signes de qualité sur le développement durable de l'agriculture : performances économiques des exploitations (bénéfice agricole par unité de travail non salarié), performance sociale (indicateurs d'emploi) et performances environnementales (indicateur composite). De manière générale, les IG contribuent positivement aux revenus des producteurs.

Dans la seconde partie de l'article, les auteurs expliquent qu'à l'échelle des territoires, les effets des IG sont contrastés. Dans plusieurs régions françaises, ils ont croisé le zonage des IG et les orientations technico-économiques (OTEX) des communes concernées, afin de qualifier le degré de diversification des activités agricoles dans ces zones (figure).

Études de cas des impacts des IG sur les résultats économiques et la diversification des productions

ce : *Innovations Agronomiques*

Dans certains cas, l'amélioration du revenu des producteurs sous IG entraîne une spécialisation des exploitations dans ces activités. Cette intensification de la production peut avoir des conséquences écologiques importantes (pollution et épuisement des sols notamment). Sur le plan économique, elle expose les producteurs aux aléas du marché, comme c'est actuellement le cas dans le vignoble bordelais. Dans d'autres cas, les IG favorisent la diversification au sein des exploitations, en variant les sources de revenus, mais aussi au sein des territoires où elles permettent de maintenir des activités complémentaires, qu'elles soient agricoles comme en Corse autour de la châtaigne (farine de châtaigne, miel de châtaignier et porc AOP conduit en parcourus avec consommation notamment de châtaigne) ou non agricoles comme en Champagne où la renommée des vins génère du tourisme œnologique.

Pour favoriser la durabilité des territoires porteurs d'IG, les auteurs préconisent d'agir sur la gouvernance territoriale et de réviser les cahiers des charges en matière d'exigences environnementales.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : [Innovations Agronomiques](#)

